

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20150609.7	<u>Séance du 9 juin 2015 à 18h30</u>
	L'an deux-mille-quinze le neuf le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie de Seloncourt - Salle des Mariages - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Premier Adjoint, en l'absence de Mme Irène THARIN, Maire empêché, pour la session ordinaire de juin (Art. L2122-17 CGCT).
NOTA M. le Premier Adjoint certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 juin 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 1 ^{er} juin 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u>	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
M. le Premier Adjoint ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : TAUX HORAIRES DES AGENTS COMMUNAUX 2015

M. le Premier Adjoint rappelle au Conseil Municipal la délibération du 24 juin 2014 fixant les taux horaires des agents communaux employés en régie ainsi que les taux horaires des engins utilisés.

Il est nécessaire d'actualiser les tarifs en les ajustant aux dépenses réellement constatées.

Les tarifs proposés sont modifiés chaque année en application des index BT01 du mois de janvier.

Taux horaires des agents communaux pour 2015

	nouvelle base (100)	équivalent en ancienne base	
index BT01 :			
janvier 2015 (changement de base)	104,1	872,38	
coefficient de raccordement	8,3802		
janvier 2014		883,40	
coefficient		0,9875	
coefficient arrondi à		0,99	

désignation	taux horaires 2014 en €	taux horaires 2015 en €	
	montant	montant	montant (arrondi à la demi-unité monétaire la plus proche)
agents toutes catégories	24,50	24,26	24,50
compresseur/cylindre/groupe électrogène	8,00	7,92	8,00
gros matériel/espaces verts (ramasseuse, tracteur, tondeuses autoportées)	13,00	12,87	13,00
véhicules légers	24,50	24,26	24,50
tracto-pelle/poids lourds	51,50	50,99	51,00

La Commission Finances, réunie le 29 mai 2015, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, décide **à par**.....

- ⇒ d'approuver les tarifs proposés,
- ⇒ de préciser que tarifs seront révisés au début de chaque année, en fonction de l'indice BT01 du moment, le prix horaire sera arrondi à la demi-unité monétaire la plus proche,
- ⇒ de fixer au 1^{er} janvier 2015 la date d'application du barème ci-dessus.
- ⇒ d'autoriser le Premier Adjoint, en l'absence du Maire empêché, à signer tous documents à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget.
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 9 juin 2015

**Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,
Daniel BUCHWALDER**